

## Mairie de SEMBADEL

23, rue Saint-Badel

Le Bourg

43160 SEMBADEL

# PROCES-VERBAL

## Conseil Municipal du 02 août 2024 à 20 h 30

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés :

Présents : M. GOBET Roland, Mr RAYMOND Dominique, Mme PIRAS Solange M. CHAUSSAT Thierry, Mme NICAISE Marie-Claude, M TEYSSIER Thomas, M. HUGON Roland, Mme COUDERT Jean-Luc.

Absents : M. COUDERT Manon donne pouvoir à Mme COUDERT Jean-Luc ;  
, M. MAISONNEUVE Sébastien donne pouvoir à Mr RAYMOND Dominique

Secrétaire de séance : M. TEYSSIER Thomas

Date de la convocation : 25/07/2024

### Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 27/06/2024 : Vote à l'unanimité

#### Délibérations adoptées :

- **Avis suite à l'enquête publique pour la scierie FILAIRE** : avis favorable sous réserve du respect des règles environnementales (bruits et poussières) et de la sécurisation du stockage des billons. (vote à l'unanimité)
- **Validation de la convention de gestion du RPI Félines/Sembadel** : suite au dernier conseil d'école et sur les conseils de l'inspecteur de la circonscription, une convention de gestion du RPI est cosignée par les communes de Sembadel et Félines. (vote à l'unanimité)
- **Validation des règlements de cantine et du transport scolaire** : afin que les parents et les enfants utilisateurs de ces services respectent la charte mise en place, les deux règlements seront cosignés par les parents, les enfants et la municipalité ; (vote à l'unanimité)
- **Validation de la continuité de gestion de la parcelle C19 par l'ONF** : suite à la demande de l'ONF, le propriétaire de la parcelle ayant changé, la continuité de gestion est garantie par délibération. (vote à l'unanimité)
- **Bon cadeau contrat civique** : un bon achat de 250 est offert à la personne ayant assurée un contrat civique au sein de l'école afin de la remercier pour son dévouement (vote à l'unanimité)
- **Questions diverses :**
  - Demande d'achat pour création d'un accès : afin de pouvoir bénéficier d'un accès, la municipalité accepte de vendre une bande de terrain située en partie nord de la parcelle cadastrée C324 au prix de 5€ le m<sup>2</sup> ; charge au maire de prévenir le demandeur.

- WC le bourg : la mise en service est prévue courant semaine 32

- Panneaux touristiques : l'employé communal réalisera les supports et installera très prochainement les 3 panneaux.

- Devis réparation des panneaux de signalétique suite à dégradation : la franchise de 750€ étant égale aux frais engagés, il est décidé de ne pas faire de déclaration d'accident.

- Réunion publique d'information pour la zone d'accélération ENR : afin d'informer le maximum de personnes, résidants principaux et résidants secondaires, sur la zone d'accélération pour la production d'énergie renouvelable, une réunion aura lieu le samedi 31 août à 10h à la salle de la gare.

- Réunion du 17 juillet avec Mr Le Sous-Préfet (bilan) Mr Le Sous-Préfet, les responsables de la DDT, de la DREAL, de l'OFB, de l'ONF, le bureau d'études « réalités » et le maire ont échangé sur les projets de carte communale et du champ photovoltaïque. Il a été convenu qu'une dernière réunion aurait lieu courant septembre à Sembadel afin que les différents services émettent un avis pour que ces projets puissent être réalisés sans risque de recours.

Séance levée à 22h15

Le présent procès-verbal, a été arrêté lors du Conseil Municipal du le  
..... 26 septembre 2024 à ..... 20 h ..... 30 .....

Le Maire,  
Roland GOBET



Le secrétaire de séance  
Mr TEYSSIER

